

Octobre 2005

N° 79

CONTRASTOM



GOUTAS

sommaire du n° 79

Le nucléaire n'a pas d'avenir	4
60 ans après Hiroshima: quel espoir pour la paix ?	5
Echec à la non prolifération	5
Libéralisation du marché de l'électricité	6
Initiative «Eau-Energie notre affaire»	7
Quoi de neuf à Benken?	8
Déchets radioactifs suisses: mode d'emploi	9
Fuite à l'usine de retraitement de Sellafield	9
Les déchets français les plus radioactifs bientôt à notre porte	10
Première pierre de l'EPR posée en Finlande	11
Tchernobyl: l'AIEA organise la désinformation	12
Youri Bandajevsky enfin libre	12
Energies renouvelables : les microcentrales hydrauliques	13
Vie de l'association	14-15
Manifestation de Bar-le-Duc	16

CONTRATOM

CP 65

CH - 1211 Genève 8

Téléphone/répondeur:

022 740 46 12

www.contratom.ch

info@contratom.ch

N'hésitez pas à appeler notre secrétariat pour prendre contact, pour recevoir d'autres documents, pour être informés sur les dates des réunions de notre comité et sur nos activités.

Ont participé à la réalisation de ce numéro:

Raymond BEFFA
Fabienne GAUTIER
Gino NIBBIO
Stéphane PECORINI
Philippe PROGIN
Anne-Cécile REIMANN

Tirage 1600 exemplaires

Imprimerie du Lion

Cotisation annuelle (comprenant l'abonnement au journal):

40.- F

Abonnement au journal uniquement:

30.- F

Soutien:

60.- F

ou plus....

Le CCP de ContrAtom est alimenté exclusivement par votre générosité et **mille mercis à tous ceux et celles qui nous soutiennent.**

CCP 12-13446-0

Découvrez et faites découvrir la revue

S!ence
Ecologie • Alternatives • Non-violence



ContrAtom a choisi de diffuser en Suisse la revue française mensuelle Silence.

Si vous voulez participer à cet échange d'informations - parfois contradictoires - n'hésitez plus. Si vous ne connaissez pas la revue, vous pouvez nous en demander un numéro spécimen gratuit.

Abonnement-découverte: 25.- FS
les 6 premiers numéros.

Abonnement normal: 60.- FS
les 12 numéros.

Il vous suffit d'envoyer vos coordonnées à:

ContrAtom - Case postale 65 - 1211 Genève 8

en demandant soit un bulletin de versement pour l'abonnement soit un numéro d'essai.

Chères, chers ContAtomistes,

Alerte générale ! Le premier feu vert au stockage définitif des déchets radioactifs vient d'être donné par l'OFEN (Office fédéral de l'énergie) qui a validé, le 12 septembre dernier, les résultats de l'étude menée par la NAGRA (Société coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs) dans la région du Weinland zurichois, entre Winterthur et Schaffhouse. Un pas de plus vient d'être ainsi franchi dans le choix criminel qui consiste à enfouir les déchets radioactifs au sein de notre Terre. **En matière de gestion de déchets nucléaires, il n'existe que de mauvaises solutions, mais l'enfouissement est la pire de toutes !** Une fois enfouis les déchets atomiques ne perdent pas une once de leur dangereuse radioactivité qui conserve sa nocivité pendant des temps quasiment infinis.

Il est certain que tôt ou tard des fuites se produiront ! Aucun conteneur n'est d'une sûreté absolue. Le poison radioactif se répandra dans la terre, atteignant les nappes phréatiques. Des régions entières seront contaminées. Les nucléocrates réfutent cet argument en mettant en avant la capacité de la roche à faire office de barrière à toute velléité de fuite radioactive. Mais quel géologue pourrait se porter garant de la stabilité du terrain sur une durée de plusieurs millénaires ? L'enfouissement n'est qu'une parade criminelle à un problème insoluble. Il ne fait que retarder le retour des éléments radioactifs à la surface.

Depuis la catastrophe de Tchernobyl, on ne peut plus ignorer les terribles ravages que produit la radioactivité sur l'être humain et sur l'environnement. En a-t-on tiré les leçons qui s'imposent ? L'ONU ne vient-elle pas de cautionner un rapport qui minimise scandaleusement les conséquences dramatiques de cette tragédie ? Rien d'étonnant lorsque l'on sait qu'il a été élaboré par l'Agence internationale pour l'énergie atomique !!

Dans le même ordre d'idée, rappelons que les recherches de la NAGRA sont financées par les centrales nucléaires elles-mêmes ! Il n'est donc pas surprenant que les résultats de l'étude menée par cette société démontrent que le stockage géologique en couches profondes des déchets hautement radioactifs est une solution parfaitement sûre qui peut être réalisée sans problème en Suisse.

L'OFEN a donc avalisé les conclusions de la NAGRA et le dossier a été mis à l'enquête publique pour trois mois. Ce sera ensuite au tour du Conseil fédéral de se prononcer. Quant aux opposants, ils ont d'ores et déjà fait entendre de la voix : tant l'association antinucléaire Klar Schweiz que la Fondation suisse pour l'énergie exigent que des experts extérieurs et neutres réexaminent tout le projet.

Les déchets radioactifs sont par nature ingérables. Il n'existe aucune solution fiable et acceptable pour se protéger du danger qu'ils représentent. Toutes les solutions proposées ne sont que des pis-aller. La première chose à faire est d'arrêter d'en produire ! Et que faire des déchets existants ? Les garder sous étroite surveillance là où ils sont produits !

Nous n'accepterons aucune soi-disant solution à la gestion des déchets radioactifs qui n'a en réalité d'autre but que de cautionner l'industrie qui les génère. Car voilà bien le nœud du problème : **pour pouvoir réaliser ses projets de construction de nouvelles centrales atomiques, le lobby nucléaire, tant en Suisse qu'en France, doit démontrer que le problème des déchets est résolu !** Ne soyons pas dupes ! Résistons à la folie des nucléocrates ! Ne les laissons pas empoisonner la Terre ! La société civile a plus que jamais son mot à dire dans cette affaire. Elle doit absolument faire entendre son refus de voir la Terre se transformer en poubelle nucléaire. Que ce soit à Benken, en Suisse, ou à Bure, en France, nous ne laisserons pas l'irréparable se commettre ! Nous serons là pour dire NON, pas d'enfouissement, ni ici, ni ailleurs !

L'avenir commence maintenant, bougeons-nous !

Anne-Cécile

Le nucléaire n'a pas d'avenir

Nous sommes sans doute les seules générations à pouvoir nous livrer impunément au gaspillage énergétique actuel et il y a fort à parier que nos enfants vivront cette question cruciale de manière diamétralement opposée. Notre rôle, s'il était correctement assumé, serait de les préparer à ce défi. Mais qui s'en préoccupe ? Nos choix actuels en matière de politique énergétique sont pourtant vitaux pour les générations futures.

Fin d'une civilisation

Il est clair que le mode de vie développé à outrance par notre civilisation occidentale depuis le milieu du siècle dernier, basé sur une consommation d'énergie effrénée, arrive à son apogée. Nous devons nous préparer à amorcer une descente vertigineuse car, au rythme de consommation actuel, les réserves prouvées d'énergies fossiles - **uranium compris** - ne sont suffisantes que pour quelques décennies. La conclusion s'impose d'elle-même : nos systèmes de production et de consommation d'énergie doivent très rapidement changer. Il faut que nous fassions enfin l'effort de modifier notre façon d'appréhender la question en pensant à économiser à la place de produire et en nous tournant résolument et sans hésitation vers des sources d'énergies renouvelables. Dans ce contexte, la production d'électricité nucléaire est un non-sens.

Impasse nucléaire

En France par exemple, la politique de maîtrise de l'énergie mise en route dès 1973 après le premier choc pétrolier a été complètement ruinée avec l'arrivée sur le marché d'un important surplus d'électricité nucléaire dès le début des années 1980 qui a totalement démobilisé la population. Les efforts français auraient sans doute porté leurs fruits, comme ce fut le cas au Danemark (1), si le pays avait alors choisi de mettre en place des planifications énergétiques territoriales décentralisées beaucoup plus efficaces en matière de maîtrise de la consommation énergétique qu'un programme centralisé. L'exemple français doit servir de leçon : chaque pas qui est fait en direction de l'industrie nu-



cléaire nous éloigne de la résolution des problèmes énergétiques de notre génération et des suivantes.

Le spectre de la pénurie

Pourtant, juste avant l'été, le groupe zurichois Axpo, plus grand producteur d'électricité helvétique, faisait savoir qu'il souhaitait la construction prochaine d'une nouvelle centrale nucléaire en Suisse. Arguant que le rythme de la consommation électrique augmentait, il excluait tout avenir énergétique sans atome.

Les industriels ont, bien entendu, tout intérêt à produire le plus possible et, par conséquent, ils tablent sur une augmentation continue de la consommation. Certains spécialistes estiment au contraire tout à fait plausible de consommer 3000 watts par personne et par an en Suisse d'ici une trentaine d'années au lieu des 6000 watts actuels. On pourrait même parvenir à terme, selon les calculs de chercheurs de l'Ecole Polytechnique Fédérale, à « une société 2000 watts », pour un niveau de confort égal. (2)

Soutenir les efforts

Les potentiels d'économies sont énormes et il appartient aux instances politiques de soutenir fermement les démarches visant à maîtriser la consommation : fiscalité incitative, aides financières à l'installation de systèmes de chauffage et d'isolation performants ou de production électrique décentralisée, avec possibilité de vendre le courant produit au prix de revient, mise en place de moyens de recherche, d'information et d'éducation véritablement efficaces.

Dans quelques mois, les perspectives énergétiques de la Suisse à l'horizon 2035 seront présentées par l'Office fédéral de l'énergie. Espérons que les experts ne se tromperont pas de route et tourneront résolument le dos au nucléaire, énergie sans avenir. Il se serait plus que temps.

Fabienne Gautier

1 Dès le premier choc pétrolier, le Danemark s'est tourné vers les énergies renouvelables. Aujourd'hui, près de 3 100 mégawatts (MW) éoliens sont installés. En France, seuls 405 MW étaient disponibles fin 2004.

2 www.novatlantis.ch

60 ans après Hiroshima, quel espoir de paix?

La commémoration de la destruction d'Hiroshima en 1945 doit nous rappeler le danger de l'usage des armes nucléaires. Répondant à l'appel du Maire d'Hiroshima, la société civile a manifesté à nouveau son opposition à l'armement nucléaire.

Le **Traité de Non Prolifération Nucléaire (TNP)** de 1968 n'est pas respecté par les Etats nucléaires qui se sont engagés pour un désarmement général et complet. Il n'est pas respecté non plus par certains Etats non nucléaires qui se sont engagés à ne pas produire d'armes nucléaires. Les Etats nucléaires ne suivent pas les 13 mesures pratiques adoptées en l'an 2000 à la Conférence de révision du Traité par lesquelles ils s'engagent à éliminer toutes les armes nucléaires. Bien au contraire, les Etats-Unis et la France procèdent à des miniaturisations de ces armes pour les utiliser sur les champs de bataille. (...)



Genève: rassemblement commémorant la destruction d'Hiroshima

La **Conférence du Désarmement à Genève n'est pas parvenue à négocier un Traité de limitation de la production des matières fissiles et l'élimination des stocks**. Il est à craindre que des groupes terroristes ne s'emparent de matières fissiles

pour produire des bombes artisanales. Face à ce danger l'Assemblée Générale de l'ONU a adopté une série de résolutions pour écarter le danger nucléaire et demande la négociation d'une Convention pour l'élimination complète des armes nucléaires.

En de nombreux points du monde des manifestants se sont rassemblés pour demander aux gouvernements de prendre les mesures indispensables nécessaires pour éviter le retour de telles horreurs.

Michel Monod

Echec à la non prolifération

Aucun accord n'a été trouvé lors de la **réunion des 189 pays signataires du Traité de non prolifération des armes nucléaires** qui s'est déroulée au mois de mai 2005 à New York. Les dés étant pipés dès le départ, il n'y a donc aucune surprise. Mais qu'est-ce que ce Traité ?

Il a été signé à la fin des années soixante et, en gros, il **consacre le droit des cinq pays détenteurs de l'arme nucléaire (Etats-Unis, URSS, France, Royaume-Uni et Chine) de continuer à la posséder**. Ceci avec une très vague et diplomatique clause de désarmement dans le futur. Il garantit en outre à tout Etat l'accès à la partie civile du nucléaire.

Il serait utopique d'espérer que les dirigeants de notre planète décident que c'est la vie qui doit être protégée. L'égoïsme des uns, le cynisme de certains, la mauvaise foi des autres et les larmes de crocodile de la plupart ont réduit ce Traité à bien peu de chose, pour ne pas dire à rien.

Voyons un peu où nous en sommes:

- Les 5 Etats ayant le droit de posséder des armes nucléaires doivent faire des efforts pour désarmer... Il n'en est évidemment pas question et même s'il n'y a plus eu d'essais atomiques de leur part depuis un certain temps, toute une série de nouvelles armes nucléaires sont actuellement développées par simulateur.

- Il y a le « club » des possesseurs officiels de la bombe atomique: Israël, Inde, Pakistan, qui y sont parvenus grâce à toutes sortes de complicités avec les 5 premiers, mais aussi grâce à des réseaux clandestins autant que mafieux, des détournements, des vols etc. Il n'est bien entendu pas question pour ceux-ci de retourner en arrière et ils ne sont d'ailleurs pas signataires du Traité.

- Il y a, et ils sont nombreux, les prétendants au club. On parle beaucoup ces derniers temps de l'Iran et de la Corée du Nord, les plus avancés, mais

il ne s'agit que de la pointe de l'iceberg. On sait que le Japon est de plus en plus intéressé, de même que certains pays arabes (Egypte, Arabie saoudite, Lybie, Syrie, Algérie), la Corée a enrichi de petites quantités d'uranium et a fabriqué du plutonium. La Suisse y a très fortement songé à une époque, y a-t-elle réellement renoncé?

- Il y a la mouvance terroriste qui de toute façon ne respectera aucun traité. Fort heureusement, il ne semble pas possible à ces excités d'avoir accès aux armes de destruction massive, mais jusqu'à quand?

Nous l'avons déjà dit et redit, **nucléaire civil et militaire font partie du même combat** et la seule possibilité pour empêcher les têtes galonnées de faire joujou avec les armes atomiques serait d'arrêter toute la filière nucléaire, pour empêcher toute extension militaire – très souvent automatique – des programmes dits civils.

Raymond Beffa

Pour les antinucléaires le référendum contre la LME bis est indispensable

Le 21 septembre, le Conseil national a voté par 83 voix contre 55 et 27 abstentions une nouvelle mouture de la Loi sur le marché de l'électricité (LApel), refusée par le peuple il y a 3 ans, suite à une campagne référendaire mémorable à laquelle CONTRATOM avait participé de manière énergique. Voici l'avis de Pierre Vanek présent lors des débats au Parlement...

A prendre ou à laisser...

Au National, Socialistes et Verts ont défendu un «compromis» consistant à aller vers la libéralisation en deux étapes, les gros consommateurs d'abord, avec une «ouverture» intégrale du marché soumise à un référendum possible au bout de 5 ans. La majorité a certes accepté les deux étapes, mais sous forme d'un paquet unique et sans référendum intermédiaire. Ainsi l'enjeu de l'acceptation ou non de la loi votée par le National, c'est l'«ouverture» intégrale du marché, à prendre ou à laisser, ce qui explique le nombre élevé des NON sous la coupole.

La presse a mis l'accent sur les deux «étapes», sans préciser que la LME aussi prévoyait d'ouvrir le marché de manière progressive. Pour nous, le fond du problème n'est pas de savoir à quelle vitesse, ou en combien d'étapes, on appliquerait le programme néolibéral, de marchandisation de l'électricité, mais bien de s'opposer frontalement à celui-ci.

Cinq points à défendre

Ainsi, en tant que membre de solidaritéS et du groupe parlementaire «A Gauche toute !», mais aussi bien sûr comme militant de ContrAtom, j'ai refusé d'entrer en matière sur ce projet et défendu, dans un esprit de respect de la volonté populaire, les principes essentiels de la plateforme du comité référendaire contre la LME, soit les points suivants:



Nouveau référendum contre la privatisation de l'électricité ?

● réseaux et grandes centrales en mains publiques

Avec cette nouvelle loi, le réseau serait par contre confié à une société anonyme de droit privé échappant au contrôle démocratique, l'idée d'une société nationale de droit public a été balayée...

● défense du système actuel des monopoles publics concédés par les cantons

La loi votée casserait le monopole des services publics cantonaux. Ainsi, à Genève par exemple, les SIG seraient tenu d'acheminer vers n'importe quel gros consommateur tout courant, y compris d'origine nucléaire, acheté de gré à gré par n'importe quel «client» à n'importe quel vendeur.

● tarification favorisant les utilisateurs économes en énergie et défendant les petits consommateurs

Dans le cas évoqué ci-dessus, plus question de «tarifs» fixés en tenant compte des exigences d'une politique

énergétique antinucléaire et écologique. L'électricité deviendrait une marchandise comme une autre dont l'acheteur et le vendeur définissent un prix sans aucun contrôle public ni obligation de transparence. Une marchandise soumise aux «règles» de la spéculation boursière.

● revendication d'une économie de l'électricité respectueuse de l'environnement, sociale et soumise à un contrôle démocratique

La loi prévoit, parmi ses objectifs, un «marché de l'électricité axé sur la concurrence» ainsi que la création des conditions du «renforcement de la compétitivité du secteur suisse de l'électricité sur le plan international». Aucun objectif écologique ou social n'a été retenu, ni aucun mécanisme de contrôle démocratique !

● engagement en faveur d'un service public décentralisé et démocratique dans le secteur de l'électricité.

La loi liquide la compétence des cantons en la soumettant à un «droit supérieur» d'inspiration néolibérale qui dynamiserait par exemple nombre de dispositions antinucléaires de la constitution genevoise.

Référendum indispensable

Ma logique, qui a été celle du comité contre la LME, s'oppose frontalement à la marchandisation de l'électricité, un fluide vital, dont la soumission à la spéculation et aux mécanismes boursiers peut avoir des conséquences catastrophiques. Elle s'oppose à la logique du « tout au marché » et de la concurrence à tout prix, dont les citoyen-ne-s connaissent les ravages induit pour la majorité de la population là où on lui laisse libre cours:

(suite p. 7)

(suite de la page 6)

suppression d'emplois, dégradation des prestations, hausses des coûts, catastrophes écologiques...

Aujourd'hui, le référendum est programmé. L'Union Syndicale Suisse elle-même l'annonce... Nous devons le gagner, ContrAtom doit être au rendez-vous de cette bataille importante qui s'ouvrira dans quelques mois, après que la loi ait passé par le Conseil des Etats.

Mais nous devons aussi développer des garde-fous contre la libéralisation « sauvage » et renforcer le contrôle démocratique à l'échelle locale sur les producteurs et distributeurs d'électricité. C'est dans ce sens que l'introduction de monopoles par les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Vaud, tout comme l'initiative cantonale pour un monopole public sur l'électricité, l'eau et le gaz qui a abouti à Genève avec plus de 12 000 signatures, dont celles récoltées par CONTRATOM, sont des signes encourageants ! (lire p. 9)

Les renouvelables comme alibi

Enfin, en parallèle à la LME bis, le National a proposé des modifications de la Loi sur l'énergie pour renforcer la position des énergies renouvelables, ceci sous forme d'un soutien financier supplémentaire qui serait de l'ordre, à terme, de 90 millions de francs environ par an sur le plan national. Cette « mesure d'accompagnement » d'une libéralisation électrique fondamentalement anti-écologique ne tombe pas du ciel. Elle est le produit de notre résistance ferme à la LME et vise ouvertement à « faire passer la pilule » de la nouvelle version de celle-ci ! Ce n'est pas le moment de se laisser « acheter » par ce genre de promesses. Pour Genève par exemple, les quelques millions que cela représenterait par an sont largement à portée aujourd'hui des SIG eux-mêmes, comme acteur central d'une politique antinucléaire genevoise. C'est une question de volonté politique, pour laquelle une majorité antinucléaire issue des élections du 9 octobre est indispensable.

Pierre Vanek

Initiative « Eau – Énergie : notre affaire! »

Le Conseil d'État met les pieds au mur

Dans son numéro d'avril 2005 (N°77), ContrAtom vous annonçait l'aboutissement de l'initiative « Eau - Énergie : notre affaire ! Respect de la volonté populaire » avec plus de 12 000 signatures. Rappelons que cette initiative vise à transformer le monopole de fait des Services industriels genevois (SIG) en monopole de droit. Elle a pour but de ne laisser aucune brèche permettant à une libéralisation sauvage du marché de l'électricité de s'instaurer dans le canton de Genève.



Un stand de récolte de signatures pour l'initiative

Contre-projet ?

ContrAtom a soutenu activement cette initiative dont l'un des buts implicites est de sauvegarder l'article antinucléaire 160 E de la constitution du canton.

L'initiative ayant obtenu le nombre de signatures requis, elle a été déposée auprès du Conseil d'Etat genevois qui a rendu son rapport au Grand Conseil à ce sujet en date du 27 juillet 2005. Et... tenez-vous bien, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de rejeter l'initiative et d'étudier un contre-projet !! Seul le chapitre concernant le monopole de la distribution d'eau trouve grâce à ses yeux. En revanche, en ce qui concerne l'électricité, le Conseil d'Etat pense qu'un monopole menacerait la sécurité en matière d'approvisionnement alors que c'est précisément au nom de ce

principe que nous demandons qu'un monopole soit octroyé aux SIG.

Les arguments fallacieux du Conseil d'Etat

Un autre argument avancé par le Conseil d'Etat pour expliquer son refus est que cette problématique fait actuellement l'objet de négociations au niveau fédéral par le biais de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl), en cours d'élaboration aux Chambres fédérales. Or, cette loi en préparation n'est rien d'autre qu'un

projet de loi bis de libéralisation-privatisation du marché de l'électricité, visant à remettre sur les rails ce qui a été refusé par le peuple lors du NON à la LME. (Voir article page 6)

Il est évident que le Conseil d'Etat, en soutenant ce nouveau projet de loi, ne tient aucunement compte de l'avis du corps électoral genevois qui avait opposé un refus caté-

gorique au principe de libéralisation contenu dans la LME en 2002.

Le monopole au sujet du gaz est également refusé, sous prétexte qu'à long terme « les énergies fossiles n'existeront plus » ce qui fait dire à Pierre Vanek dans une interview au *Courrier* : « Les voitures elles aussi sont appelées à disparaître un jour, l'exécutif ne renonce pourtant pas pour autant à entretenir les routes, voire à prévoir des traversées de la Rade » !!

Après cette prise de position pour le moins incongrue du Conseil d'Etat, il ne nous reste plus qu'à espérer que le Grand Conseil réservera un meilleur accueil à l'initiative et, surtout, que les citoyennes et les citoyens genevois sauront, le moment venu, lui apporter un soutien massif en déposant un OUI dans les urnes.

Anne-Cécile Reimann

Quoi de neuf à Benken ?

Où en est-on à Benken, ce village situé dans le vignoble zurichois où un projet de dépôt de déchets hautement radioactifs défraie la chronique et dans lequel ContrAtom a fait un court séjour lors de la manifestation du 12 septembre 2004.



Le laboratoire du Grimsel où des recherches sont menées depuis 20 ans

Un autre site?

Peu de temps après la manifestation de protestation, le 28 septembre 2004, le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger a demandé à la NAGRA de présenter une alternative au site de Benken. La raison de cette demande vient du fait qu'en 2005, la nouvelle loi sur l'énergie nucléaire entre en force. Cela signifie que les cantons n'ont plus rien à dire et que seul Berne décide. Moritz Leuenberger pense que le peuple verrait d'un mauvais œil la focalisation de la NAGRA sur l'argile à Opalinus de la région de Benken, il désire par conséquent que d'autres propositions lui soient faites (si possible).

Le peuple a le droit de se taire

Le 17 janvier 2005, l'initiative populaire zurichoise « Nucléaire : au peuple de décider » a dû malheureusement être retirée car l'application de la nouvelle loi sur le nucléaire ne laisse plus de voix aux habitants des cantons. L'initiative zurichoise avait abouti le 11 mars 2002 avec 15 000 signatures et a été déclarée valable par le Grand Conseil zurichois. Tout ça pour rien !

Cette initiative demandait que la concession pour un dépôt de déchets radioactifs dans le canton de Zurich soit soumise au scrutin populaire, de façon démocratique. C'est ainsi que cela s'était d'ailleurs passé en 1991 dans le canton de Nidwald concernant le projet de dépôt au Wellenberg. On ne peut laisser les scientifiques et les soi-disant experts décider seuls de l'emplacement d'un dépôt de déchets radioactifs, il faut l'accord de la population locale, cela semble évident !

Doutes des experts

Le 25 mai 2005, John Large, expert nucléaire anglais, tient une conférence sur la sûreté d'un dépôt final à Benken et interpelle la NAGRA sur plusieurs points. Il émet notamment des doutes

sur la possibilité de récupérer les déchets comme le soutient la NAGRA. Les fûts de stockage poseront également problème. Il ne serait en effet pas exclu que les matériaux proposés laissent échapper des gaz qui attaquent la « barrière » des couches d'opaline argileuse. Les transports de déchets hautement radioactifs sont également montrés du doigt, bien que la NAGRA rétorque qu'ils se dérouleront conformément aux prescriptions internationales et qu'ils sont sûrs !

Premier feu vert de l'OFEN

Le 12 septembre 2005, la NAGRA a présenté son rapport sur Benken dont les résultats sont validés par l'Office fédéral de l'énergie ! Ce rapport est mis à l'enquête publique du 12 septembre au 12 décembre. Divers groupements pourront donner leur avis et exprimer leurs doutes ou leurs convictions sur le sujet. Au terme de ce délai, nous saurons si la démonstration de la faisabilité d'un entreposage final à sécurité maximale à Benken est jugée suffisante et acceptable.

Il s'agit là d'une décision dramatiquement importante qui va engager l'avenir de notre planète et des générations qui vont nous suivre. Puisse la raison l'emporter !

Les opposants ont quant à eux d'ores et déjà pris position : ils exigent que des experts extérieurs et neutres réexaminent tout le dossier.

Philippe Progin



Les imposants conteneurs de déchets de l'entrepôt Zwiilag à Würenlingen (AG)

Déchets radioactifs suisses : mode d'emploi

D'où proviennent nos déchets ?

a) Déchets radioactifs provenant du cycle du combustible, de l'exploitation et du démantèlement du réacteur :

- Centrale nucléaire de Leibstadt (Argovie) en service depuis 1984
- Centrale nucléaire de Beznau (Argovie) en service depuis 1969 pour Beznau I et depuis 1971 pour Beznau II.
- Centrale nucléaire de Gösgen (Argovie) en service depuis 1979.
- Centrale nucléaire de Mühleberg (Berne) en service depuis 1971.

b) Déchets radioactifs provenant de la médecine, de l'industrie et de la recherche, produits dans toute la Suisse.

Où sont-ils entreposés actuellement ?

Après avoir été durant des décennies déversés dans l'Atlantique, puis envoyés à La Hague et à Sellafield en vue de retraitement, ils sont actuellement stockés provisoirement dans le dépôt intermédiaire Zwiilag à Würenlingen, en Argovie, pour les déchets des centrales nucléaires suisses et dans l'entrepôt de la Confédération pour les déchets radioactifs provenant de la médecine, de l'industrie et de la recherche.

Où se font actuellement les recherches en vue de l'entreposage définitif ?

Laboratoires de recherches :

- Laboratoire international souterrain du **Mont Terri** (Jura), aménagé dans la roche opaline argileuse (direction : Office fédéral des eaux et de la géologie).
- Laboratoire souterrain du **Grimsel** (Berne), centre international de recherches aménagé dans le granit. Les recherches ont commencé en 1984.
- Le **Wellenberg** (Nidwald) avait été proposé comme site de stockage des déchets de faible et moyenne activité. Il a été abandonné suite au rejet, par le peuple de Nidwald, de la concession pour une galerie de sondage.
- Région du **Weinland zurichois**. La démonstration de la faisabilité du stockage géologique a été soumise au Conseil fédéral fin 2002 et il doit l'entériner à la fin de cette année.

Fuite à l'usine de retraitement de Sellafield

Une quantité de liquide suffisante pour remplir la moitié d'une piscine olympique s'est échappée d'un tuyau à l'intérieur de l'usine de retraitement THORP, à Sellafield (GB).

Fuite ignorée durant des mois

Avant d'être découverte, le 21 avril 2005, lors d'une inspection par caméra, cette fuite importante, d'un volume d'environ 83 m³, est passée inaperçue durant plusieurs mois. Pourtant, il ne s'agit pas d'un liquide anodin, mais d'une solution d'acide nitrique contenant environ 20 t d'uranium et 200 kg de plutonium, assez pour produire au moins dix bombes atomiques!



L'usine THORP de Sellafield

L'usine THORP (Thermal Oxide Reprocessing Plant) traite du combustible irradié provenant des centrales nucléaires du monde entier. Sa capacité de traitement est de 800 t/an et elle a traité environ 5700 t de déchets depuis son démarrage en 1994. Les opérations réalisées dans cette usine consistent à dissoudre les combustibles dans l'acide nitrique en ébullition, puis à clarifier les solutions obtenues par centrifugation. L'uranium et le plutonium sont ensuite séparés des produits de fission.

La fuite a eu lieu dans la cellule principale de clarification qui n'est pas accessible au personnel et dont les murs assurent la protection radiologique des locaux environnants.

Dès la découverte de l'accident, l'exploitation de l'usine a cessé. L'évacuation du liquide, pour laquelle aucune méthode n'a encore été trouvée, durera vraisemblablement plusieurs mois.

A quand la fermeture?

Le laxisme et les négligences des exploitants de l'usine de Sellafield concernant les règles de sûreté sont connus de longue date, tout comme l'extrême danger que ce complexe représente pour l'environnement, notamment en Mer d'Irlande. Ce nouvel incident très sérieux ne fait qu'allonger une liste déjà inquiétante de gabegies, scandales et accidents en tous genres qui ont souvent frôlé la catastrophe. A l'évidence, cette usine devrait être fermée depuis longtemps et la Suisse devrait immédiatement cesser d'y retraiter les déchets provenant de ses centrales.

Déchets suisses à Sellafield

Pourtant, selon le Conseil fédéral, « des éléments combustibles usés provenant de centrales nucléaires suisses sont en cours de retraitement à Sellafield. Cette opération est retardée par l'arrêt temporaire de l'usine THORP. » (1) Comme « les contrats conclus entre les exploitants des centrales nucléaires suisses et la société British Nuclear Fuel Inc. (BNFL), qui exploite l'usine de retraitement de Sellafield, sont de droit privé, les autorités suisses ne connaissent pas le détail de leurs dispositions. Le Conseil fédéral ne peut donc pas s'exprimer sur les conséquences contractuelles d'une éventuelle fermeture de l'usine THORP. » (2)

Fabienne Gautier

(1) et (2) Réponse du Conseil fédéral à la question déposée le 17 juin 2005 par la Conseillère nationale Barbara Marty Kälin

Les déchets français les plus radioactifs bientôt à notre porte

Après avoir exprimé durant des années leur opposition à la centrale de Creys-Malville, les antinucléaires genevois devront-ils bientôt retourner manifester devant le Consulat de France pour dénoncer les dangers de la centrale du Bugey située à quelques kilomètres du canton ?

Cela sera certainement le cas si l'un des plus importants projets nucléaires français de ces prochaines années voit le jour : **un centre d'entreposage de déchets radioactifs en Rhône-Alpes.**

« *le réacteur 1 du Bugey sera le prochain réacteur français à être démantelé* ». En réalité, le Bugey a été choisi pour deux autres raisons : c'est l'un des rares sites en France à encore disposer de terrains libres suffisants, en

« *Avant que la radioactivité ne redevienne à son niveau naturel, explique Roland Desbordes, président du laboratoire indépendant de la Criirad, à Valence, il faudra attendre des centaines d'années voire des millions d'années pour certaines déchets étant donné que les déchets à longue durée de vie perdent la moitié de leur radioactivité tous les 30 ans* ».



La centrale nucléaire du Bugey est à une centaine de km de Genève

Les pires déchets

EDF, fournisseur d'électricité français, propriétaire des dix-neuf centrales nucléaires françaises, a décidé en effet de construire, dans le Bugey, un site d'entreposage des déchets radioactifs dits à moyenne activité et à longue durée de vie. Autrement dit, les déchets nucléaires parmi les plus inquiétants. Concrètement, EDF s'apprête à démanteler une partie de ses centrales nucléaires, pour la plupart vieillissantes ou carrément en fin de vie. Or, les déchets les plus dangereux - les pièces métalliques issues du cœur même du réacteur - ne peuvent être entreposés sur aucun site de stockage français existant. Il s'agit donc pour EDF de trouver une solution.

Et c'est le site du Bugey qui semble le mieux adapté. Selon Michel Uhart, directeur de la centrale de l'Ain, le site vient d'être retenu par EDF car

plus d'être relié à un important réseau de voies ferrées, solution a priori plus sécurisante que la route pour le transport des matières nucléaires.

2000 tonnes de métal

Résultat, à l'horizon 2011, un hangar de 130 mètres de long par 80 mètres de large et 20 mètres de haut, entièrement bétonné, devrait sortir de terre au sud de la centrale du Bugey. C'est ici que seront entreposées quelques 2 000 tonnes de structures en métal des centrales nucléaires françaises. Ces pièces métalliques radioactives seront enfermées dans des fûts métalliques, eux-mêmes placés dans des coques en béton de vingt centimètres d'épaisseur, elles-mêmes coulées dans du béton, pour être bien sûr.

Ce qui n'empêchera pas d'atteindre un niveau de radioactivité, pour chaque pièce, de l'ordre du million, voire du milliard de becquerels par gramme.

Beaucoup d'inconnues

La gestion des déchets radioactifs reste en effet la problématique numéro un du nucléaire. Or, les futurs déchets du Bugey, à vie longue, ne peuvent être stockés en surface que temporairement. Sur le papier, EDF prévoit un stockage d'une quarantaine d'années. Mais les déchets ne seront-ils pas entreposés plus longtemps ? Un débat public national sur le sujet se déroule actuellement en France. Mais, selon les propos, début juillet, de Christian Bataille - auteur de la loi du même nom sur les déchets radioactifs - il ne concernera que les déchets « *présentant la double spécificité haute activité et à longue durée de vie* ». Autrement dit, nada pour les déchets du Bugey ! En conclusion, la région la plus nucléarisée de France va accueillir des déchets, parmi les plus radioactifs de l'hexagone, dont on ne sait ce qu'ils deviendront à long terme.

Extrait de Lyon Capitale - n°536 - 30 août 2005 - Guillaume Lamy

Un danger supplémentaire du Bugey provient de sa proximité avec l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry. Les avions atterrissant sur cet aéroport survolent le site du Bugey et il est envisagé de développer Saint-Exupéry, en particulier pour le trafic de fret, donc d'augmenter encore le risque.

Pose de la première pierre d'un réacteur EPR en Finlande

Malgré les oppositions, les travaux en vue de la construction du premier réacteur EPR ont débuté en Finlande. Greenpeace dénonce le laxisme des autorités.

La Finlande avant la France

Des représentants du consortium franco-allemand Areva-Siemens et de la compagnie finlandaise TVO ont posé le 12 septembre, en Finlande, la première pierre d'un réacteur européen de troisième génération EPR (European Pressurized Water Reactor), dont la France envisage aussi de se doter pour renouveler son parc de centrales. La France est en effet le deuxième pays à choisir l'EPR, après la Finlande. Le groupe public EDF a annoncé en octobre 2004 l'implantation d'un tel réacteur à Flamanville (Manche).

Ce réacteur européen à eau sous pression aura une puissance de 1 600 mégawatts (MW) et devrait être mis en service en 2009 sur le site d'Olkiluoto (ouest de la Finlande). Le montant du contrat a été estimé par TVO à 3 milliards d'euros, 72% de cette somme revenant au groupe nucléaire français Areva et 28% au groupe industriel allemand Siemens.

Subventions illégales

Les travaux ont débuté **avant** que soit traitée la plainte pour subventions



Le site d'Olkiluoto abrite déjà 2 réacteurs à eau bouillante

illégales déposée contre l'EPR finlandais, auprès de la Commission européenne, par la Fédération européenne des énergies renouvelables (EREF). Il est notoire que le nucléaire ne survit que grâce aux subventions directes et indirectes qu'il obtient systématiquement des Etats. En l'occurrence, c'est l'argent public français qui paye une bonne part de l'EPR finlandais...

Sûreté mise en doute

Areva a obtenu des garanties de Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur),

tandis que Siemens a dû renoncer à une garantie de l'Etat allemand qui s'applique à des crédits contractés pour des activités à l'étranger.

Greenpeace a d'ores et déjà réclamé le gel de la construction de ce réacteur, estimant que ni le consortium Areva-Siemens, ni les autorités finlandaises n'avaient fait la preuve de sa sûreté. « Le nucléaire est une technologie intrinsèquement dangereuse et ce réacteur en particulier n'a pas fait l'objet d'une analyse d'impact digne de ce nom sur la sûreté, la santé publique et l'environnement », a indiqué Kaisa Kosonen, de Greenpeace Finlande. Greenpeace observe que l'évaluation du projet par l'Autorité finlandaise de sûreté nucléaire STUK n'a pris qu'un peu plus d'un an, un délai anormalement court selon elle. « A titre de comparaison, 7 à 8 ans sont nécessaires à la Commission de régulation nucléaire américaine (NRC) pour délivrer un agrément », a souligné John Large, auteur pour Greenpeace d'une expertise très sévère à l'encontre de la STUK, implicitement accusée d'avoir cédé aux pressions politiques et économiques.



Au premier plan, la maquette du futur EPR

Fabienne Gautier

L'AIEA organise la désinformation

Qui se cache donc derrière le scandaleux rapport de l'ONU qui vient d'être rendu public, selon lequel le bilan de l'accident de la centrale atomique de Tchernobyl devrait être, à terme, de quelques 4000 morts, soit nettement moins que ne l'affirment d'autres sources ?

Ce rapport lacunaire émane en premier lieu de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) dont l'objectif principal est, selon ses statuts : « d'accélérer et d'accroître la contribution de l'énergie atomique pour la paix, la santé et la prospérité



L'AIEA muselle les autres instances de l'ONU

dans le monde entier ». Cette agence a donc évidemment tout intérêt à réduire la défiance du public à l'égard du nucléaire. Quant au deuxième signataire du rapport: l'Organisation mondiale de la santé (OMS), elle est chapeautée, pour tout ce qui concerne le nucléaire, par l'AIEA. En effet, en vertu d'un accord contre nature datant de 1959, accord que ContrAtom a d'ailleurs maintes fois dénoncé, l'OMS ne peut s'exprimer sur le nucléaire et ses conséquences sans l'aval de l'AIEA ! **Cet accord stipule que les programmes de recherches de l'OMS doivent au préalable faire l'objet d'une concertation, afin que ces études ne débouchent pas sur des résultats qui risqueraient de nuire à l'AIEA !**

Sous couvert d'impartialité, c'est par conséquent le lobby nucléaire qui est

à l'origine de la désinformation criminelle contenue dans ce document officiel émanant de l'ONU. Rappelons que, jusqu'à cette récente publication, l'OMS, sous la pression de l'AIEA, continuait à prétendre que l'accident de Tchernobyl n'avait causé que 32 morts. Les experts de l'ONU nous proposent aujourd'hui le chiffre de 59 morts, plus quelques 4000 victimes prévisibles. Comme on le voit, s'agissant de radioactivité, il semble assez facile d'obtenir les chiffres que l'ont veut en ignorant toutes les données qui vont à l'encontre de la conclusion escomptée. Nous n'entrons donc pas dans cette polémique, tout en soulignant que ce rapport ne reflète absolument pas la réalité de la tragédie de Tchernobyl.

Dangereux négationnisme

A l'heure où les cataclysmes n'épargnent même plus les pays les plus riches du monde, nous serions plus que jamais en droit, non pas d'être rassurés à bon compte, mais de pouvoir obtenir des informations crédibles. Dans ce contexte, ce rapport doit être dénoncé haut et fort pour ce qu'il est : une honteuse tentative de la part du lobby nucléaire de minimiser les conséquences d'un accident touchant une centrale atomique afin que le développement mondial de l'industrie nucléaire puisse se poursuivre sans entrave.

Anne-Cécile Reimann

Bandajevsky enfin libre !

La liberté conditionnelle a été accordée au professeur Bandajevsky le 5 août 2005. Il a pu quitter le jour même la colonie pénitentiaire où il était assigné à résidence depuis le mois de juin 2004. Cette peine de relégation avait succédé à 4 ans d'emprisonnement à régime renforcé. Sans les remises de peines associées aux amnisties générales, sa condamnation n'aurait expiré qu'en janvier 2007.

Il n'a pas encore recouvré une totale liberté : il est toujours sous surveillance policière. Il n'est pas non plus autorisé à quitter le Belarus. Par ailleurs, le tribunal exige le paiement d'une amende de 35 millions de roubles belarusses (soit 13 500 euros). De plus, au terme du jugement prononcé le 18 juin 2001, il ne peut occuper de poste à responsabilité pendant les 5 prochaines années.

Actuellement, Youri Bandajevsky ne trouve plus aucun laboratoire belorusse susceptible de l'employer pour poursuivre ses recherches, parler de Bandajevsky est devenu dangereux et les scientifiques ne sont absolument pas libres de leurs recherches. Du coup, la plupart des personnes affectées par la radioactivité (et notamment les quelques « liquidateurs » encore en vie) rencontrent aujourd'hui beaucoup de difficultés pour bénéficier d'un traitement auprès des instituts gouvernementaux de Minsk et Gomel.

Malgré les épreuves qu'il a traversées, le Professeur Bandajevsky n'a jamais cédé aux pressions. Il a toujours refusé de reconnaître sa culpabilité et n'a jamais renié ses idées. Ses convictions s'en trouvent au contraire renforcées et son principal objectif est aujourd'hui de pouvoir reprendre ses recherches. C'est dans cette perspective qu'a été mis sur pied le **projet de création du laboratoire CRIIRAD-BANDAJEVSKY**. Ce laboratoire de recherche travaillera sur les effets des contaminations radioactives et sera implanté au Belarus, pays le plus touché par la catastrophe de Tchernobyl. (plus de détail page suivante)

Laboratoire CRIIRAD BANDAJEVSKY

Près de la moitié du financement a déjà été trouvé grâce à la générosité des particuliers et des associations (soit environ 70 000 euros). Chacun peut devenir co-fondateur du laboratoire en achetant 1 brique à 50 euros. Par ailleurs, tous les dons, même très modestes, permettront d'alimenter le fonds Bandajevsky et d'aider le professeur à réunir la somme de 13 500 euros qu'il doit verser au tribunal.

Pour aider la CRIIRAD à financer l'amende de Youri Bandajevsky et ainsi permettre sa totale liberté, envoyez vos dons par chèque, à l'ordre de la CRIIRAD, en y inscrivant au dos la mention « amende Bandajevsky » à l'adresse suivante : CRIIRAD 471, avenue Victor Hugo 26000 VALENCE – France. Ou verser la somme désirée à ContrAtom avec la mention Bandajevsky.

Pour s'informer sur la création du laboratoire de recherche : www.criirad.org.

Lire l'article en page 12

Petite chronique des énergies renouvelables

Les microcentrales hydrauliques

Une énergie décentralisée

L'idée de transformer en énergie mécanique utilisable l'énergie potentielle des cours d'eau est très ancienne. Les premiers moteurs hydrauliques apparaissent dès l'Antiquité. Ce furent des roues hydrauliques lentes utilisables seulement pour les basses chutes. Elles furent utilisées jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, voire au-delà, pour actionner des moulins, des scieries, des forges, des papeteries etc.

Ces installations construites sur la rive des cours d'eau, même de faible importance, permirent de développer une industrialisation dans des régions éloignées des centres urbains.

Il y a quelques décennies, l'énergie hydraulique était encore l'une des principales sources de production d'électricité. Dans certains pays elle contribue toujours à la majeure partie de la production.

Cette technologie est actuellement la mieux maîtrisée de toutes les énergies renouvelables.

Les microcentrales électriques permettent d'utiliser l'énergie d'un cours d'eau à faible débit ou avec une chute de petite hauteur. L'eau canalisée dirigée sur une hélice ou une turbine permet de faire tourner un alternateur lequel produira de l'électricité.

La puissance des microcentrales peut être de quelques centaines de Watts à plusieurs centaines de kW. Certaines installations peuvent être connectées au réseau électrique mais la plupart servent à l'électrification rurale décentralisée.

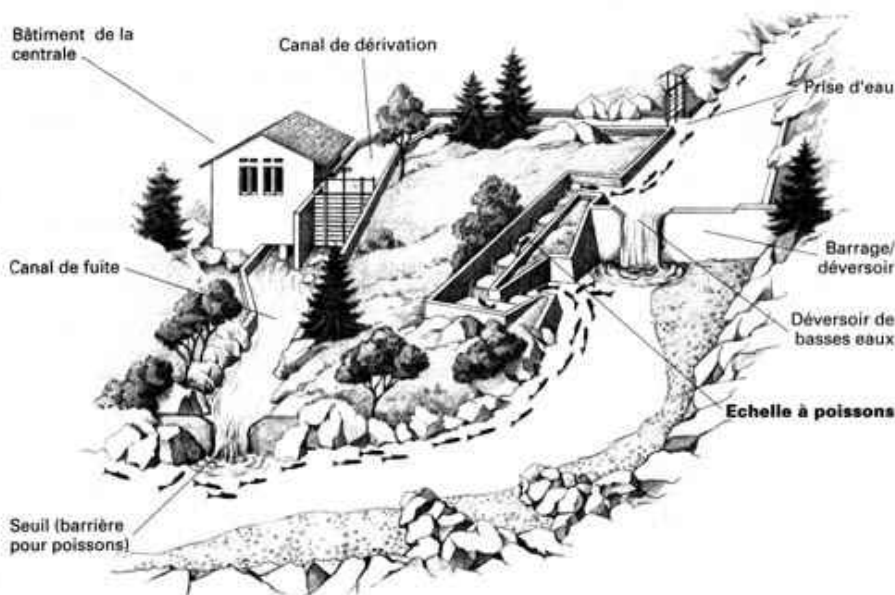
Les microcentrales hydrauliques présentent les avantages suivants:

- Technologie la mieux maîtrisée des énergies renouvelables.
- Equipement caractérisé par une grande robustesse, une bonne fiabilité, ainsi qu'une grande simplicité d'entretien.
- Energie propre ne générant directement aucune émission nocive et ne nécessitant aucun transport.

Une centrale sur l'Arve

Sur le plan local, les Services Industriels de Genève vont entreprendre la construction d'une microcentrale à Vessy sur l'emplacement de l'ancienne usine de pompage des eaux de l'Arve. Dès 2007, cette installation produira 1.71 gigawatts soit l'équivalent de la consommation de 500 ménages.

Gino Nibbio



Vie de l'association

10 mai : **la projection du film « Le Sacrifice »** d'Emanuela Andreoli et Wladimir Tchertkoff fait salle comble à l'Université ouvrière de Genève. Ce film bouleversant qui relate la tragédie des « liquidateurs » de la catastrophe de Tchernobyl, déclenche à chaque projection la même émotion dans le public. Le débat qui suivit le film fut animé car il y avait plusieurs pro nucléaires dans la salle. Les intervenants, Christian Van Singer, physicien, député écologique vaudois et Président de « Sortir du Nucléaire, Vaud », Christian Freudiger adjoint scientifique au Service cantonal de l'énergie de Genève et Max Schneider, ancien député vert et promoteur de l'énergie solaire, eurent fort à faire pour répondre aux nombreuses questions d'un public très concerné.



1^{er} juin : **Assemblée générale de ContrAtom** en présence de 20 ContrAtomistes, youpi, c'est presque un record !

L'assemblée approuve en début de réunion le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 juin 2004. Ensuite, Anne-Cécile Reimann présente le rapport d'activités de l'association pour l'exercice 2004-2005. Cet exposé est



ork.ch

suivi de la présentation des comptes par notre trésorière Michèle Curtet. Les comptes de l'exercice 2004 sont approuvés sous condition que la petite anomalie relevée par Michèle concernant la déduction des charges sur le salaire de la permanente soit corrigée. Nous procédons ensuite à l'élection des membres du comité pour l'exercice à venir.

La partie administrative réglée, place aux **discussions sur le fonctionnement de ContrAtom**. Après avoir évoqué nos difficultés financières, nous présentons la stratégie envisagée au cas où nous ne serions plus en mesure de payer

le salaire de notre permanente : Michèle reprendrait alors les tâches administratives, notamment la gestion du fichier, Anne-Cécile s'occuperait des relations téléphoniques. Fabienne continuerait à gérer le site Internet et à confectionner le journal, son travail étant alors rémunéré « à la tâche », d'après le nombre d'heures effectuées.

L'assemblée est également informée de notre intention d'**épurer notre fichier**. Nous avons décidé d'envoyer une lettre de relance aux personnes dont nous sommes sans nouvelles depuis des lustres, en leur demandant si elles souhaitent ou non continuer à recevoir le journal. Nous supprimerons ensuite l'envoi du journal aux personnes qui n'auront pas répondu à notre appel.

Comment rendre ContrAtom plus présente sur la scène publique afin de mieux faire passer nos idées ? C'est une des questions que s'est posée l'assemblée. Les ContrAtomistes énoncent quelques propositions intéressantes, notamment celle d'établir un calendrier des manifestations publiques prévues sur l'année et voir dans quelle mesure ContrAtom pourrait y participer.

Comment réagir aux annonces en chaîne de projets de construction de nouvelles centrales nucléaires tant en Suisse qu'en France (projet EPR notamment) ? Comment faire entendre notre voix ?

Comment s'opposer aux projets d'enfouissement de déchets radioactifs en Suisse ou ailleurs ? Comment organiser une résistance efficace ? (suite page 15)

(suite) Dans la mesure du possible, chacune, chacun d'entre nous devrait s'efforcer de participer aux manifestations organisées sur le terrain. Nous devrions ensuite nous donner les moyens d'écrire davantage de lettres de lecteurs. Tout article favorable au nucléaire paraissant dans la presse devrait pouvoir être suivi d'une avalanche de lettres de lecteurs indignés.

Epilogue : l'heure avançant, la faim commence à tenailler les estomacs et les participants se lèvent les uns après les autres pour s'approvisionner au buffet, ce qui engendre une certaine confusion dans les discussions. La présidente décide alors d'interrompre momentanément la séance pour permettre à tous de se restaurer. Mal lui en a pris, la richesse du buffet et la qualité des vins aidant, personne ne montra la moindre velléité de reprendre le cours des discussions autour de la table (ce qui n'empêcha pas les échanges animés de se poursuivre jusque fort tard dans la soirée) et ... l'assemblée ne fut jamais formellement levée !

4 juin : **participation de ContrAtom au défilé des vélos organisé par l'ASPIC**, tandis que Karin improvise une vente de maillots antinucléaires. Ce samedi-là, comme convenu à l'Assemblée générale, plusieurs ContrAtomistes forment un solide maillon antinucléaire en fin de cortège avec banderoles, slogans et chansons. Il y a fort à parier que nous nous sommes fait remarquer tout au long du parcours. Cette heureuse expérience est à renouveler dès que l'occasion se présentera !

3 août : Anne-Cécile est interviewée durant 40 minutes à Radio-Cité sur l'état des lieux de la lutte antinucléaire, plus particulièrement à Genève.



5 août : une petite délégation de ContrAtomistes participe au **rassemblement organisé par le Bureau International pour la paix** à l'occasion de la commémoration des 60 ans de la destruction d'Hiroshima par la bombe atomique. Un bon nombre d'antinucleaires japonais participent à cette manifestation ! Des chansons antinucléaires sont entonnées en français et en japonais dans une ambiance chaleureuse et fraternelle en dépit du tragique événement commémoré. Michel Monod du Bureau International pour la Paix a remis à la presse le communiqué un concernant le non respect du Traité de Non Prolifération des armes nucléaires (TNP). (Voir aussi page 5)

Une belle manif

Tous ensemble contre l'enfouissement des déchets nucléaires

Impossible de boucler ce journal sans parler de la belle manifestation qui a eu lieu ce samedi 24 septembre à Bar-le-Duc dans la Meuse contre le projet d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure, projet dont nous avons souvent parlé. ContrAtom a fait le voyage et nous ne regrettons pas les nombreux kilomètres avalés, tant ce fut une belle manif, empreinte de ferveur et de détermination, mais aussi joyeuse, festive et inventive, suivie par près de 6000 personnes venues des quatre coins de France. Les manifestants répondaient à l'appel du Collectif Bure Stop, d'un groupement d'élus contre l'enfouissement des déchets ainsi que du Réseau Sortir du Nucléaire, lequel regroupe plus de 700 associations.

Population bâillonnée

Pendant la première partie du parcours, nous avons défilé bâillonnés pour symboliser l'absence de parole donnée aux citoyens dans ce dossier. Devant le Conseil Général de la Meuse, les manifestants ont observé trois minutes de silence pour les victimes du nucléaire. Faire taire 6000 personnes trois minutes durant, chapeau ! Le silence obtenu fut d'une qualité magnifique ! Ensuite, nous avons enlevé nos bâillons et nous avons poussé, tous ensemble, une formidable clameur de protestation contre l'enfouissement des déchets nucléaires. Impressionnant ! Les bâillons furent ensuite accrochés aux grilles entourant le bâtiment, tandis qu'une délégation d'élus locaux « anti-enfouissement » s'en allait remettre une pétition munie de 45 000 signatures demandant qu'un référendum soit organisé dans les régions concernées afin de faire valoir l'avis de la population sur la question.

Sacs de terre non polluée

Puis nous avons mis le cap sur la préfecture. A mi-chemin, nous voilà tous allongés sur la chaussée, afin de symboliser la « mort prochaine d'un territoire » contaminé et pollué. Arrivés devant la préfecture de la Meuse, nous avons disposé en musique, sous les fenêtres du Préfet, les sacs de terre « non polluée » que les manifestants avaient apportés de leurs régions respectives. Très beau sym-

bole que ces sacs remplis de bonne terre surmontés de panneaux indiquant leur provenance !

Souvenirs émouvants

Les moments très forts et émouvants n'ont en tout cas pas manqué tout au long de cette mobilisation, à l'instar de cette minute de silence à la mémoire de Sébastien Briat, militant antinucléaire mort à 22 ans, le 7 novembre 2004, fauché par un convoi de déchets nucléaires qu'il tentait de stopper. Le souvenir de Vital Michalon, cet opposant de la première heure fut aussi évoqué, Vital qui fut tué par une grenade de CRS à la grande manif de 1977 sur le futur site de Creys-Malville.

Ville morte

Elle fut belle la manifestation de Bar-le-Duc, mais les habitants de la ville n'ont pas vu grand-chose, retranchés qu'ils étaient derrière leurs volets fermés. C'est qu'on leur avait prédit le pire ! Depuis plus d'une semaine, les commerçants avaient été exhortés, à titre préventif et « anti-casseur », à fermer boutique. La population était mise en garde : une horde



La population française n'a pas la parole sur le dossier des déchets nucléaires

de sauvages antinucléaires allait débarquer et tout casser. Les pots de géraniums avaient été rentrés, les voitures éloignées du parcours. Bar-le-Duc était une ville morte jusqu'à l'arrivée d'une belle manif, serene, joyeuse, pacifiste et colorée, sans l'ombre d'une violence.

Belle leçon pour ceux qui voulaient ternir l'image de la résistance au nucléaire !

Anne-Cécile

JAB
1211 Genève 8
PP (Journal)
CH-1211 Genève 8